

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2024 - 2025

1. Inscription et paiement

Les cours enfants, ados et adultes sont dispensés de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés, l'École de danse garantie un minimum de 33 semaines de cours annuels.

Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur.

Le nombre d'élèves étant limité dans chaque cours, vous vous engagez à venir toute l'année. **Par conséquent une année commencée est due. Aucun remboursement ne sera effectué**, y compris dans le cas où l'École de danse ne pourrait plus ouvrir en raison d'un événement indépendant de sa volonté (épidémie, conditions météorologiques, etc.).

Le paiement peut se faire en espèce ou par chèque(s) ; possibilité de faire 3 chèques dont le premier sera encaissé au moment de l'inscription et les suivants aux dates fixées lors de l'inscription. Pour les inscriptions en cours d'année, un prorata sera calculé sur le montant de la cotisation.

2. Conditions d'accès aux cours de danse

Seuls les adhérents inscrits et à jour de leur cotisation et adhésion sont acceptés pendant les cours. L'accès aux vestiaires et au studio de danse sont exclusivement réservés aux élèves et au professeur.

Aucun spectateur n'est admis pendant les cours, excepté sur accord du professeur. Une porte ouverte sera organisée juste avant les vacances de Noël.

Les parents s'engagent à respecter et à soigner la tenue imposée :

ÉVEIL 1 & ÉVEIL 2 :

- ✓ Legging noir.
- ✓ T-shirt blanc proche du corps.
- ✓ Pieds nus.

INITIATION 1 :

- ✓ Justaucorps : Marque WEAR MOI, modèle « Diane », couleur : sky bleu clair.
- ✓ Legging noir.
- ✓ Pieds nus.

INITIATION 2 :

- ✓ Justaucorps : Marque WEAR MOI, modèle « Diane », couleur : lilas.
- ✓ Legging noir.
- ✓ Pieds nus.

DANSE CLASSIQUE :

- ✓ CLASSIQUE 1 : Justaucorps avec jupette intégrée à bretelles fines, Marque DEGAS, modèle 10025, couleur : blanc, collants de danse avec pieds couleur rose pale, demi-pointes.
- ✓ CLASSIQUE 2 : Justaucorps avec jupette intégrée à bretelles larges, Marque DEGAS, modèle 10026, couleur : églantine, collants de danse avec pieds couleur rose pale, demi-pointes.
- ✓ CLASSIQUE ADO/ADULTES : Justaucorps noir à bretelles au choix de l'élève, collants de danse, demi-pointes.
- ✓ Pour les Garçons : T-shirt de danse blanc col en V, collants de danse noir avec pieds, chaussons en toile noir bi-semelle élastique.
- ✓ Enfants en concours : Justaucorps choisi avec le professeur, collants de danse classique, demi-pointes.

Notez que demi-pointes doivent être impérativement en tissu, bi-semelle avec élastique autour du pied. Le chignon est obligatoire. Pas de mèche sur le front, prévoir un bandeau.

JAZZ :

- ✓ Tenue adaptée à la discipline : Legging noir / short noir
- ✓ Pieds nus ou pédilles couleur peau

JAZZ FUNK :

- ✓ Tenue correcte.
- ✓ Baskets propres de couleur blanche et à semelle blanche, réservées exclusivement à un usage intérieur.

PBT :

- ✓ Legging, tenue adaptée à la discipline.
- ✓ Pieds nus.

BARRE AU SOL :

- ✓ Legging, tenue adaptée à la discipline.

Il est conseillé d'inscrire le nom de l'élève sur les vêtements afin de faciliter la restitution en cas d'oubli. Pas de chewing-gums pendant les activités. Il est vivement recommandé (pour les plus jeunes) de passer aux toilettes avant le début du cours et d'emmener sa propre bouteille d'eau (pas de collation).

3. Spectacle de fin d'année

Dans la mesure du possible, l'École de danse Mélanie Piedsnoirs organisera un spectacle tous les ans auquel peuvent participer tous les élèves qui le souhaitent ; excepté pour les élèves des cours de PBT et de barre au sol. La participation n'est pas obligatoire. Si vous décidez d'y participer, des frais de participation aux costumes de 15,00€ par discipline vous seront demandés à l'inscription, ainsi qu'une présence impérative aux répétitions générales. **Votre présence pour la répétition générale sur scène est obligatoire.**

Le non-respect de ces deux conditions pourra obliger l'École de danse Mélanie Piedsnoirs à refuser la participation de cet élève au spectacle de fin d'année.

Les places pour assister au spectacle seront payantes y compris pour les familles d'élèves. Le nombre de places peut être limité selon la capacité de la salle.

4. Hygiène et propreté

Pour le bon déroulement des cours et par respect envers le professeur et les autres élèves, il est impératif de veiller au respect scrupuleux des règles d'hygiène corporelle élémentaire (tenue propre, déodorant, etc.). L'accès au cours pourra être refusé pour tout élève ne se présentant **pas dans une tenue propre et correcte.**

5. Responsabilité

Les responsables légaux s'engagent à accompagner leur enfant mineur à la salle de danse et à venir le récupérer. Dans le cas échant, où l'enfant viendrait et repartirait seul, la responsabilité de l'École de danse Mélanie Piedsnoirs ne pourra être engagée (notamment en cas d'absence du professeur).

L'École de danse Mélanie Piedsnoirs décline toute responsabilité en cas d'accident survenu à un enfant en dehors des heures d'activités auquel il est inscrit et hors de la présence du professeur.

L'École de danse Mélanie Piedsnoirs décline également toute responsabilité en cas de vols ou dégradations que pourraient subir ses adhérents dans le hall d'entrée, le vestiaire ou le studio de danse.

6. Droit à l'image

L'école de danse se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou futur, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité. Si vous ne souhaitez pas adhérer au droit à l'image, merci d'en faire part au moment de l'inscription pour que cela soit pris en compte.

7. Sanctions

Tout manquement à ce présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion.

A

, Le

Signature du représentant légal